

## DÉFINITION DE LA FAMILLE ET CONCEPT FAMILLE

À la suggestion du Ministère dans le document *Implantation ou mise à jour d'une politique familiale. Soutien financier et technique aux municipalités et aux MRC*<sup>42</sup>, une conception ou une vision globale de la famille peut prendre plusieurs formes, comporter plusieurs composantes et remplir plusieurs fonctions.

Les formes et les attributions :

- Les modèles familiaux (biparental, monoparental, recomposé, etc.);
- Les statuts socioéconomiques (revenu, scolarité, profession, etc.);
- Les cycles de vie de la famille (jeune famille, famille avec enfants aux études, etc.);
- La dynamique de dépendance intergénérationnelle (relation parent-enfant mineur, relation parent-parent âgé ou inapte, etc.).

Les fonctions relatives à l'éducation et aux soins :

- L'éducation, la socialisation (solidarité, engagement civique, équité, etc.);
- la vie affective;
- L'organisation (alimentation, habitat, sécurité, transport, loisirs et culture, etc.).

### STATISTIQUE CANADA

Pour cet organisme, « une famille de recensement comprend les conjoints avec ou sans enfants, les parents seuls qui ont la charge d'enfants et les enfants. Toutefois, les changements suivants ont été apportés à la notion de "famille" en 2001 : les familles formées d'un couple en union libre incluent maintenant les couples de même sexe et leurs enfants, s'ils en ont.

Les "enfants", dans une famille de recensement, incluent :

- Les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents;
- Les fils et les filles qui ont été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il s'agissait d'enfants qui n'avaient jamais été mariés et vivaient à la maison<sup>45</sup> ».

### L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE

Cet organisme définit la famille comme « toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par des liens de consentement mutuel, la naissance, l'adoption ou le placement et qui, ensemble, assument la responsabilité de diverses combinaisons de certains des éléments suivants :

- Entretien matériel et soins des membres du groupe;
- Ajout de nouveaux membres par le biais de la procréation ou de l'adoption;
- Socialisation des enfants;
- Contrôle social des membres;
- Production, consommation et distribution de biens et de services;
- Satisfaction des besoins affectifs – amour<sup>46</sup> ».

Définitions du concept de famille :

« [...] toute entité sociale qui comporte au moins un lien parent-enfant, auquel peuvent s'ajouter d'autres liens entre proches – ceux que partagent les conjoints et la fratrie par exemple. Le lien familial peut être biologique ou social et s'exercer ou non en corésidence. Il fonde une relation de responsabilité qui se concrétise dans la prise en charge et le soutien réciproque des membres de la famille, à divers âges de la vie.» (Ville de Québec)

« [...] un milieu de vie composé d'adultes et d'enfants évoluant au quotidien, unis par des liens génétiques, légaux ou affectifs, et partageant des principes, des valeurs, des projets, une histoire et une culture. Au cœur de cette cellule : les enfants. La famille est un lieu privilégié d'apprentissage et de développement sur les plans tant affectif que cognitif et social.» (Ville de Mont-Saint-Hilaire)

« [...] toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par les liens de consentement mutuel, par la naissance, par l'adoption, par la recomposition familiale ou par le placement et qui, ensemble, assument la responsabilité familiale de diverses fonctions tout au long du jour.» (Ville de Gatineau)

« [...] une cellule qui favorise les relations parents-enfants, que les enfants soient mineurs ou majeurs. La dimension intergénérationnelle fait partie intégrante de cette vision élargie de la famille. (MRC de Lotbinière)

En effet, à la Ville de Saint-Eustache, le concept de famille s'élargit à la préfamille, c'est-à-dire aux « familles en devenir ». Elle vise à prévoir à long terme l'installation de ses jeunes adultes dans des lieux de vie de qualité, où ils se sentiront soutenus pour réaliser leur désir d'enfant.

Les politiques familiales en milieu municipal renferment différentes conceptions de la famille, qui découlent généralement d'un consensus du comité famille obtenu à la suite de consultations de la population et entériné par le conseil municipal. Elles offrent un aperçu de ses multiples facettes et permettent de mieux cerner ce concept actuel.